

SAISON 2022-2023



RÉGION :
NORMANDIE

STAGE FORMATION BMF3° Entraîneur Mention : sports de contact et DA

Date du stage en présentiel : du 27/05/2023 au 31/05/2023

Date butoir du rendu de la fiche 2 stage : 21/06/2023

Lieux : Dojo clubs / échecs, rue Georges Brassens, 76700 Gonfreville L'orcher

Les diplômes sont mis en place par la Fédération dans le cadre de l'article L.211-2 du code du sport relatif à la formation au sein des fédérations sportives agréées.

Il est donc obligatoire de posséder un diplôme reconnu pour enseigner les activités relevant de la FFKMDA.

Le Brevet du Moniteur Fédéral 3° reconnaît la compétence d'un entraîneur connaissant les aspects pédagogiques, techniques des disciplines pugilistiques relevant de la FFKMDA

Condition de participation :

- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Etre licencié à la FFKMDA (joindre la copie de la licence)
- Joindre le BMF 2°
- Joindre la fiche 5 du livret du stagiaire

Coût de formation : 300 euros

Date limite d'inscription : 12/05/2023

Stage limité à 26 stagiaires

- ☐ Inscription initiale (les 26 premiers dossiers complets seront retenus)
☐ Inscription rattrapage

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte et sera aussitôt envoyé à son expéditeur

DOSSIER D'INSCRIPTION (avec règlement à l'ordre de la FFKMDA formation) à envoyer à :

**FFKMDA Pôle formation
38 rue Malmaison 93170 BAGNOLET
Secrétariat – 01.43.60.53.95 – channelle.ruffe-urgin@ffkmda.fr**

* Les données prévisionnelles sont indiquées sous réserve de modification

CONVENTION DE FORMATION

(N° déclaration d'activité : 11 93 06306 93)



Entre les soussignés :

1) Fédération Française de kickboxing, muaythai et disciplines associées, représentée par Nadir ALLOUCHE, président.
38 rue Malmaison 93170 BAGNOLET
en sa qualité d'organisme de formation (N° de déclaration d'activité 11 93 06306 93 auprès du Préfet de la région d'ÎLE DE FRANCE), représentée par Monsieur Nadir ALLOUACHE.

ET

Madame, Mademoiselle, Monsieur	
Votre nom de naissance	
Vos prénoms	
Votre date de naissance	
Votre nationalité	
Adresse :	
Code postal :	Commune :
Tel domicile :	Tel portable :
Email obligatoire et lisible :	

Structure de stage

Ligue :	
Nom du club :	N° d'affiliation :
N° de licence :	Nom du président :
Nom du tuteur obligatoire :	

Les convocations seront envoyées par mail (attention pensez à regarder dans vos SPAM)

est conclue la convention suivante, en application à l'article L.211-2 du code du sport relatif à la formation au sein des fédérations sportives agréées (il est donc obligatoire de posséder un diplôme reconnu pour enseigner les activités relevant de la FFKMDA.

- Objet et condition de participation

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation FFKMDA s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

Brevet de Moniteur Fédéral 3° (BMF 3°)

Pour une durée de 35H (soit 5 jours de formation)

Votre formation

La formation est assurée par les membres de la DTN ou du service formation habilités par celles-ci.

Diplôme souhaité	Option	Lieu
BMF 3°	Sports de contact et DA	Normandie

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR



Votre règlement

Droit d'inscription
N° de chèque montant de 300 euros à l'ordre de la FFKMDA FORMATION

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

(A joindre à toute inscription des stages du Brevet du Moniteur Fédéral)

Je soussigné-e :

M'engage sur l'honneur à suivre la formation complète du Brevet Moniteur Fédéral 3°.

L'attribution du diplôme sera définitive quand toutes les unités de formations seront validées et le stage en structure effectué.

Fait à le Signature du stagiaire

Signature du Président de la structure

Cachet de la structure

--

Seules les inscriptions complètes et accompagnées des règlements seront prises en compte

RÈGLEMENTATIONS



RÈGLEMENTATION SUR LES STAGES FEDERAUX

- 1) Les stages sont dirigés par les cadres d'Etat ou fédéraux titulaires du DESJEPS et/ou DEJEPS et/ou BPJEPS activités pugilistiques « mention Muaythai et/ou Kickboxing et/ou Full Contact et/ou sports de contact ».
- 2) Les stages s'adressent aux pratiquants, compétiteurs, enseignants et dirigeants licenciés à la FFKMDA.
- 3) Les informations concernant les stages sont adressées à toutes les ligues. Les correspondants se doivent de les diffuser très largement afin que tous les pratiquants des clubs soient informés.
- 4) La licence devra être **OBLIGATOIREMENT** présentée lors de l'ouverture du stage.
- 5) Les stagiaires devront impérativement se présenter aux stages, entraînements et examens techniques avec leur tenue de kickboxing, muaythai ou pancrace
- 6) Toute personne ne pouvant pas participer activement aux heures de formation pratique et théorique, ne pourra pas s'inscrire et participer à la formation.
- 7) Toute personne qui perturbera le bon fonctionnement du stage pourra être exclue sur décision du directeur de stage, sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnité.
- 8) Toute dégradation du matériel sera à la charge des responsables de ces faits.
- 9) La fédération se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre des participants est insuffisant. Dans ce cas, les stagiaires inscrits se verront rembourser la totalité de leurs frais d'inscription.
- 10) Une attestation de stage sera délivrée à l'issue de chacun des stages à la demande des stagiaires.

RÈGLEMENTATION SUR LES CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DE VENTE

- 1) Respecter les conditions particulières de participation existant pour chaque stage (grades (2020), diplômes minimum).
- 2) Utiliser une fiche d'inscription par stage et par personne.
- 3) Les dates limites d'inscription doivent être impérativement respectées.
- 4) Aucune demande d'inscription effectuée par téléphone, mail ou sur papier libre ne pourra être prise en compte.
- 5) Toute résiliation doit être faite par courrier avec un justificatif. Dans tous les cas, les frais de constitutions de dossier correspondant aux droits d'inscription seront retenus pour tout désistement à moins de 10 jours du 1er jour de stage.
- 6) Pour le chèque concernant le coût de formation, il ne sera encaissé qu'au premier jour de stage.
- 7) Il est obligatoire de joindre une photocopie de votre diplôme de secourisme (AFPS, SST, PSC1....) avec l'inscription. Dans le cas contraire l'inscription ne sera pas prise en compte.
- 8) Le stagiaire reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente du service formation de la FFKMDA (document disponible sur <https://claco-ffkmda.univ-lyon1.fr> rubrique formation fédérale)

Signature du stagiaire suivi de la mention lu et approuvé

ATTESTATION



ATTESTATION CONTRÔLE DE L'HONORABILITÉ DES DIRIGEANTS ET ENCADRANTS BÉNÉVOLES

ÉDUCATEUR SPORTIF / ÉDUCATRICE SPORTIVE BÉNÉVOLE (au sens de l'article L. 212-1 du code du sport)

sont concernés tous les encadrants bénévoles, indemnisés ou non, à savoir toute personne licenciée à la fédération, titulaire ou non d'un diplôme fédéral, qui exerce des fonctions d'entraînement, d'enseignement, d'animation ou d'encadrement d'une discipline sportive au sein d'un club affilié ou d'une structure fédérale (Comité, Ligue, Fédération).

Ex. : entraîneur, animateur, etc.

J'atteste être informé-e des mesures de contrôle d'honorabilité effectuées par les services de l'État sur les responsables associatifs chargés de l'une ou l'autre de ces fonctions.

J'ai compris que les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la Fédération française de kickboxing, muaythai et disciplines associées aux services de l'État afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué et j'y consens en parfaite connaissance de cause.

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)



Le pôle formation de la FFKMDA dispose de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les données personnelles des stagiaires inscrits (es) en formation au sein de notre organisme de formation. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service administratif du service formation de la FFKMDA, anthony.vieira@ffkmda.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant à l'exception des mentions obligatoires relevant des dispositifs réglementaires de formation.

☐ J'accepte* explicitement l'utilisation de mes coordonnées pour me recontacter à propos de ma demande exprimée à travers ce formulaire. Les données seront stockées le temps de leur traitement et pour une durée maximale de 3 ans.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans une base de données pour le traitement des demandes exprimée. Elles sont conservées pendant 3 ans et sont destinées exclusivement aux équipes de la FFKMDA, et ne sont en aucun cas transmises à des tiers. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous sollicitant via ce même formulaire.

***Cocher la case pour accepter**

Nom et signature :

Droit à l'image : J'accepte l'utilisation de mon image pour toutes communications en lien avec la formation BMF de la FFKMDA

Nom et signature

FICHE 5 : AVANT LA FORMATION BMF 3°



Le stagiaire

Nom :Prénom :N° de licence :

Date et lieu de naissance :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Mail (indispensable) :

Conditions prévisionnelles de déroulement des 20h en club

Structure envisagée :

Adresse du lieu de stage :

Nom et Prénom du tuteur envisagé :

Tél : Mail :

Type et numéro de diplôme (Minimum BMF 3° dans le champ de nos disciplines) :

Numéro de licence de la saison en cours du tuteur :

Vérification d'exigence préalable à l'entrée en formation BMF 2° par le tuteur :

- Le stagiaire s'est informé des contenus de la formation BMF 3°

☐ *

- Le stagiaire a pris connaissances de la réglementation des disciplines (Muaythai, Kickboxing et Pancrace) liées aux activités concernées

☐

(kickboxing : Full Contact, Low kick, K1 Rules, Light Contact, kick light, Point fighting , K1 Rules light, Musical form, Chauss Fight) et Boxe thai – Muaythai (voir les règlements sur www.ffkmda.fr)

- Le stagiaire a été sensibilisé au dopage (www.afld.fr)

☐

- Le stagiaire maîtrise les techniques de sa discipline

☐

- Le stagiaire est capable d'élaborer des séances et des cycles d'entraînement dans sa discipline

☐

*cocher la case si acquis

<u>Date & signature du stagiaire</u>	<u>Date & signature du tuteur</u>

Cette fiche doit être complétée et remise avec la fiche d'inscription au BMF 3°